



ELECTRICES, ELECTEURS D'HEROUVILLE-SAINT-CLAIR PARTICIPEZ A UNE EXPERIMENTATION DE VOTE

LE 23 AVRIL 2017, LORS DU PREMIER TOUR DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES
APRES LE VOTE OFFICIEL, A L'ECOLE QUESNEL

En tant qu'électeur ou électrice des bureaux de l'école Quesnel d'Hérouville-Saint-Clair, vous êtes invité(e) à tester deux nouveaux modes de scrutin à l'occasion du premier tour de la présidentielle de 2017. A cet effet, un bureau de vote expérimental sera installé près de votre bureau de vote officiel avec l'accord de la municipalité et de la préfecture. Les chercheurs de l'Université de Caen Normandie et du CNRS responsables de ce projet viendront vous solliciter après votre vote officiel pour participer anonymement à cette expérimentation, dont les résultats n'interfèrent évidemment en rien avec les résultats du scrutin officiel.

Cette opération sera organisée simultanément dans d'autres communes françaises par les chercheurs d'universités partenaires. Des électeurs de Strasbourg (Haut-Rhin), de Grenoble (Isère) et de Crolles (Isère) se verront aussi proposer une expérimentation similaire.

Notre but est de mieux comprendre le fonctionnement et l'impact des modes de scrutin. Toutes les règles de vote ont pour objectif de désigner démocratiquement le candidat élu. Cependant tous les pays n'utilisent pas la même règle, et chacune a des caractéristiques différentes qui peuvent impacter le résultat.

En France, le scrutin en vigueur pour les élections présidentielles est le vote uninominal à deux tours. Notre objectif est d'expérimenter et d'étudier les effets de deux autres modes de scrutin qui devraient offrir plus de possibilités aux électeurs de s'exprimer : le vote par approbation et le vote par note. Ils se déroulent l'un et l'autre en un seul tour de scrutin

Le vote par approbation. L'électeur indique quels sont les candidats à qui il souhaite accorder son soutien. Il peut ainsi soutenir un seul candidat ou plusieurs. Le candidat ayant réuni le plus grand nombre de soutiens est élu.

Le vote par note. L'électeur évalue tous les candidats en accordant à chacun une note. A Hérouville-Saint-Clair, nous testons deux échelles de note (0, 1, 2, 3) et (0, 1, 2, 3, 4, 5). L'une ou l'autre de ces échelles vous sera proposée lors de votre vote expérimental. La même note peut bien entendu être attribuée à différents candidats. Le candidat ayant la somme des notes la plus élevée est élu.

LE DEROULEMENT DE L'EXPERIENCE : votre participation, anonyme et sur la base du volontariat

Un bulletin expérimental, similaire à celui reproduit au verso de ce courrier, vous sera proposé sous une forme papier ou tablette selon le bureau de vote auquel vous êtes rattaché.



Vote par approbation	Vote par note																																																																																				
<p style="text-align: center;">Bulletin de vote expérimental n° 1</p> <p>Instructions :</p> <p>Pour chacun des 11 candidats, mettez une croix dans la colonne de droite « Approbation » si vous souhaitez lui accorder votre soutien. Le candidat élu est celui qui comptabilise le nombre de soutiens le plus élevé.</p> <table border="1" data-bbox="139 621 737 1041"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;">Approbation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Nicolas DUPONT-AIGNAN</td><td></td></tr> <tr><td>Marine LE PEN</td><td></td></tr> <tr><td>Emmanuel MACRON</td><td></td></tr> <tr><td>Benoît HAMON</td><td></td></tr> <tr><td>Nathalie ARTHAUD</td><td></td></tr> <tr><td>Philippe POUTOU</td><td></td></tr> <tr><td>Jacques CHEMINADE</td><td></td></tr> <tr><td>Jean LASSALLE</td><td></td></tr> <tr><td>Jean-Luc MELENCHON</td><td></td></tr> <tr><td>François ASSELINEAU</td><td></td></tr> <tr><td>François FILLON</td><td></td></tr> </tbody> </table>		Approbation	Nicolas DUPONT-AIGNAN		Marine LE PEN		Emmanuel MACRON		Benoît HAMON		Nathalie ARTHAUD		Philippe POUTOU		Jacques CHEMINADE		Jean LASSALLE		Jean-Luc MELENCHON		François ASSELINEAU		François FILLON		<p style="text-align: center;">Bulletin de vote expérimental n° 2</p> <p>Instructions :</p> <p>Notez chacun des 11 candidats de 0 à 3. 0 est la plus mauvaise note, 3 est la meilleure. Si la ligne correspondant à un candidat est non remplie, la note 0 lui sera attribuée. Le candidat élu est celui qui comptabilise la somme des notes la plus élevée.</p> <table border="1" data-bbox="870 621 1419 1041"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;">0</th> <th style="text-align: center;">1</th> <th style="text-align: center;">2</th> <th style="text-align: center;">3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Nicolas DUPONT-AIGNAN</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Marine LE PEN</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Emmanuel MACRON</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Benoît HAMON</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Nathalie ARTHAUD</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Philippe POUTOU</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Jacques CHEMINADE</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Jean LASSALLE</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Jean-Luc MELENCHON</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>François ASSELINEAU</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>François FILLON</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>		0	1	2	3	Nicolas DUPONT-AIGNAN					Marine LE PEN					Emmanuel MACRON					Benoît HAMON					Nathalie ARTHAUD					Philippe POUTOU					Jacques CHEMINADE					Jean LASSALLE					Jean-Luc MELENCHON					François ASSELINEAU					François FILLON				
	Approbation																																																																																				
Nicolas DUPONT-AIGNAN																																																																																					
Marine LE PEN																																																																																					
Emmanuel MACRON																																																																																					
Benoît HAMON																																																																																					
Nathalie ARTHAUD																																																																																					
Philippe POUTOU																																																																																					
Jacques CHEMINADE																																																																																					
Jean LASSALLE																																																																																					
Jean-Luc MELENCHON																																																																																					
François ASSELINEAU																																																																																					
François FILLON																																																																																					
	0	1	2	3																																																																																	
Nicolas DUPONT-AIGNAN																																																																																					
Marine LE PEN																																																																																					
Emmanuel MACRON																																																																																					
Benoît HAMON																																																																																					
Nathalie ARTHAUD																																																																																					
Philippe POUTOU																																																																																					
Jacques CHEMINADE																																																																																					
Jean LASSALLE																																																																																					
Jean-Luc MELENCHON																																																																																					
François ASSELINEAU																																																																																					
François FILLON																																																																																					

**Vous êtes invité(e) à une réunion d'information qui est organisée le 6 avril 2017 à 18h30
dans la salle polyvalente Montmorency – 9 rue Abbé Lucas
pour une présentation plus complète de nos expérimentations et de leur finalité.**

Un compte-rendu des résultats du vote expérimental des bureaux de vote testés à Hérouville-Saint-Clair vous sera communiqué après les élections législatives. Par ailleurs, les enseignements tirés des expériences menées dans les quatre communes seront disponibles sur notre site internet. Enfin, l'analyse des résultats sera publiée dans des revues scientifiques internationales.

Par avance, merci de votre participation

Contact : Mme Isabelle Lebon, Professeur de Sciences Economiques à l'Université de Caen Normandie,
isabelle.lebon@unicaen.fr
Site web de notre expérimentation sur le vote : <https://www.gate.cnrs.fr/spip.php?article580>

**Il ne s'agit pas un sondage d'opinion. Cette expérience est réalisée dans un but
exclusivement scientifique : il s'agit de mieux comprendre le comportement des électeurs face à
différents modes de scrutin ainsi que d'étudier les propriétés des règles de vote.**